Assurances de personnes

Maîtriser le système de protection sociale

1 jour (7h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992248 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 175 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Assurances de personnes

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Découvrir l'organisation du système de protection sociale
Analyser les risques pris en charge par le régime général
S'approprier les mécanismes de versement des prestations

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Public concerné

Gestionnaires de contrats complémentaires santé et prévoyance collective
Responsables des rémunérations et avantages sociaux
Juristes
Toute personne souhaitant comprendre l'organisation et le calcul des prestations versées par la Sécurité sociale

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Découvrir l'organigramme de la Sécurité sociale

- Régime général, régime agricole, régimes spéciaux...

Étudier les missions de la Sécurité sociale

- Maladies, accidents du travail et maladies professionnelles, famille, vieillesse...

Distinguer les sources de financement

- Cotisations, Contribution Sociale Généralisée (CSG) et Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS), taxes...

Test de connaissances : quiz pour s'assurer de la bonne compréhension de l'organisation de la Sécurité sociale

Recenser les risques pris en charge par l'assurance maladie obligatoire

Cerner les dépenses prises en charge

- Médecine, soins, pharmacie, analyses, hospitalisation...

Examiner les modalités

- Conditions
- Tarifs conventionnés et dépassements
- Avance des frais et tiers-payant

Distinguer les bénéficiaires

- Assuré social
- Définition des ayants droit depuis la loi PUMa

Analyser la Protection Universelle Maladie (PUMA)

- Objectifs, fonctionnement, bénéficiaires de la protection universelle maladie (ex CMU)
- La complémentaire santé solidaire (ex CMU-C)

Test de connaissances : appréhension des dernières grandes réformes de l'assurance maladie

Intégrer les conditions et modes de calcul des prestations servies

Déterminer l'étendue des prestations en nature

- Frais indemnisés
- Conditions à remplir
- Parcours de soins coordonnés
- Exceptions
- Ticket modérateur, participation forfaitaire et franchise médicale

Analyser les spécificités des prestations en espèces

- Règles applicables aux indemnités journalières

– Délai de carence, limites, affections de longue durée...

Exercice d'application : à partir de plusieurs exemples, calcul de la prise en charge de la Sécurité sociale

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.